



Genève, le 3 décembre 2009

**Aux représentant-e-s  
de la presse et des médias**

### **Communiqué de presse du Conseil d'Etat élu**

## **Composition des départements de l'Etat: stabilité, cohérence et équilibre**

**Les conseillers d'Etat élus se sont réunis à sept reprises depuis leur élection du 15 novembre dernier. Au cours de ces séances de travail, ils se sont d'abord attachés à dégager les lignes principales de l'action qu'ils entendent mener ces quatre prochaines années, laquelle sera présentée lundi 7 décembre à 17 heures lors de la prestation de serment à la cathédrale St-Pierre. Ensuite, les conseillers d'Etat élus ont examiné la composition des sept départements, élaborée dans le but de concrétiser de façon optimale les priorités politiques du nouveau Conseil d'Etat. Ce n'est qu'une fois ces deux étapes successivement franchies que les sept élus ont procédé à l'attribution des départements respectifs. La nouvelle composition des départements de l'administration cantonale se veut placée sous le signe de la stabilité, de la cohérence et de l'équilibre.**

Stabilité, parce que cinq des sept départements actuels, ainsi que la chancellerie d'Etat, ne voient leur composition que très légèrement modifiée.

Cohérence, dans la mesure où certaines thématiques sont transférées d'un département à un autre pour gagner en efficience.

Il en va ainsi de l'aménagement, qui rejoint le DCTI, réunissant ainsi planification et réalisation des projets. Ce département, en charge des investissements, devient également responsable de l'obtention des financements fédéraux des infrastructures de transports.

Le sport est désormais intégré au département de l'instruction publique, comme dans de nombreux cantons, ce qui permettra une mise en œuvre plus aisée de l'encouragement au sport, notamment auprès des plus jeunes.

Enfin, le service des votations et élections rallie la chancellerie, déjà en charge du vote par Internet dont l'importance ira croissant.

Equilibre, puisque les grandes régies publiques ont été réparties de manière plus harmonieuse. L'objectif consiste à opérer un contrôle plus strict de ces entités. C'est ainsi que les Transports publics genevois (TPG) dépendront du département de l'intérieur et de la mobilité et les Services industriels de Genève (SIG) du département de la sécurité, de la police et de l'environnement. Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) resteront sous la tutelle du département des affaires régionales, de l'économie et de la santé, et l'Aéroport international de Genève (AIG) sous celle du département de la solidarité et de l'emploi.

En comparaison de la législature qui s'achève, la nouvelle organisation des départements de l'Etat se présente ainsi:

**DÉPARTEMENT DES FINANCES (DF): M. David Hiler**

Actuel département des finances (DF)  
 + office des poursuites [← DI]  
 + office des faillites [← DI]

**DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT (DIP): M. Charles Beer**

Actuel département de l'instruction publique (DIP)  
 + coordination du sport [← DCTI]  
 + commission cantonale du Sport-Toto [← DCTI]

**DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITE, DE LA POLICE ET DE L'ENVIRONNEMENT (DSPE): Mme Isabel Rochat**

Actuel département des institutions (DI)  
 + direction générale de l'environnement [← DT]  
 + service des affaires militaires [← DT]  
 + Services industriels de Genève [← DT]  
 - office des poursuites [→ DF]  
 - office des faillites [→ DF]  
 - service des votations et élections [→ CHA]

**DÉPARTEMENT DES CONSTRUCTIONS ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (DCTI): M. Mark Muller**

Actuel département des constructions et des technologies de l'information (DCTI)  
 + direction générale de l'aménagement du territoire [← DT]  
 - office de la sécurité civile [→ DIM]  
 - coordination du sport [→ DIP]  
 - commission cantonale du Sport-Toto [→ DIP]

**DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DE LA MOBILITÉ (DIM): Mme Michèle Künzler**

Actuel département du territoire (DT)  
 + office de la sécurité civile [← DCTI]  
 - direction générale de l'environnement [→ DSPE]  
 - direction générale de l'aménagement du territoire [→ DCTI]  
 - service des affaires militaires [→ DSPE]  
 - service des affaires extérieures [→ DARES]  
 - Services industriels de Genève [→ DSPE]

**DÉPARTEMENT DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'EMPLOI (DSE): M. François Longchamp**

Actuel département de la solidarité et de l'emploi (DSE)  
 + Fondation et exploitation de l'ARENA [← DCTI]

**DÉPARTEMENT DES AFFAIRES RÉGIONALES, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SANTÉ (DARES): M. Pierre-François Unger**

Actuel département de l'économie et de la santé (DES)  
 + service des affaires extérieures [← DT]

**CHANCELLERIE D'ÉTAT (CHA): Mme Anja Wyden**

Actuelle chancellerie d'Etat (CHA)  
 + service des votations et élections [← DI]

Par ailleurs, les conseillers d'Etat élus ont pris les décisions suivantes :

Les présidences et vice-présidences pour la législature 2009-2013 seront :

	<b><u>Président</u></b>	<b><u>Vice-président</u></b>
2009-2010	M. François Longchamp	M. Mark Muller
2010-2011	M. Mark Muller	M. Pierre-François Unger
2011-2012	M. Pierre-François Unger	M. Charles Beer
2012-2013	M. Charles Beer	M. David Hiler

Pour tout complément d'information :

M. Pierre-François Unger, doyen du Conseil d'Etat élu, ☎ 022 327 29 00.